

RCS : REIMS Code greffe : 5103

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 D 50049 Numéro SIREN : 780 397 428 Nom ou dénomination : COOPERATIVE AGRICOLE ET VINICOLE DITE UNION DES PRODUCTEURS DE LA COTE DES BLANCS
--

Ce dépôt a été enregistré le 28/08/2023 sous le numéro de dépôt 7096

COOPERATIVE VINICOLE "U.P.C.B."
23, rue des Zalioux 51190 LE MESNIL SUR OGER
Société coopérative agricole
RCS Reims 780 397 428
Agrément n° 51.259

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 11 MARS 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS,
Le onze mars, à 10 heures 30,

Les membres de la **Coopérative Vinicole "U.P.C.B." du MESNIL SUR OGER**, Société Coopérative Agricole, convoqués par lettre individuelle contenant l'ordre du jour, ainsi que par insertion sous la rubrique "Annonces Légales" du journal "La Marne Agricole" en date du 24 février 2023, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à la Coopérative.

EXTRAIT
Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2022
Résolution votée conformément à la proposition

TROISIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

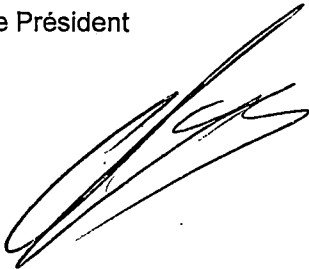
L'Assemblée Générale, après avoir constaté que le résultat de l'exercice fait apparaître un **excédent de 90 910,40 Euros** décide l'affectation suivante :

► Autres réserves : 90 910,40 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Le Président



Désignation de l'entreprise : COOP UPCB		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 23 rue des Zalioux		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 7 8 0 3 9 7 4 2 8 0 0 0 2 7		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 13 1 1 0 2 0 2 2	
		N-1 13 1 1 0 2 0 2 1	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		CP	
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :	
		Stocks :	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : COOP UPCEB

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :7.489.....)	DA	14 054	14 054
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	14 054	14 054
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	44 188	44 188
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	349 464	368 543
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	90 910	(19 080)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	512 669	421 759
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	542 135	602 075
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	462	462
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	35 119	35 131
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	41 124	27 553
	Dettes fiscales et sociales	DY	66 487	73 179
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	690 283	574 407
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	48 240	47 808
	TOTAL (IV)	EC	1 423 849	1 360 616
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 936 519	1 782 375
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 026 741	900 068
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	81 300	79 325

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : COOP UPCR

Néant ☐ * /

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	FD	777 447	FE		FF	777 447	
						FG	142 209	FH
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	919 656	FK				
						FM	609	(620)
	Production immobilisée*	FN						
	Subventions d'exploitation	FO		1 500				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)	FP	1 514	2 018				
	Autres produits (1) (11)	FQ	10 094	3 204				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	931 874	746 726
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	691 626	590 650
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	64 790	73 839
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	377	473
	Salaires et traitements*					FY	18 198	14 080
	Charges sociales (10)					FZ	4 749	3 771
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	43 517	46 008
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	4 492	22 150
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	827 749	750 971
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	104 125	(4 246)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	6	6
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	0	0
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP	6	6	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	13 220	14 828
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	13 220	14 828
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(13 215)	(14 822)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	90 910	(19 068)	

Désignation de l'entreprise : COOP UPCB

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			12
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH			12
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI			(12)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	931 879	746 732	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	840 969	765 812	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	90 910	(19 080)	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY	IG		
	(3) Dont {	HP	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 514	2 018	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9	
	A8		dont cotisations Madelin	A7	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : COOP. UPCB										Néant		*
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	801	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG	102 180	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	919 620	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP	136 835	KQ		KR	2 329	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS	291 494	KT		KU	5 855	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	4 270	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	1 454 399	LO		LP	8 184	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	1 383	8V		8W	
Autres titres immobilisés					1P	381	1R		1S	5		
Prêts et autres immobilisations financières					1T	151	1U		1V			
TOTAL IV					LQ	1 915	LR		LS	5		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							ØG	1 457 115	ØH		ØJ	8 188
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
				1		2		4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	801	IX	801	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	102 180	LZ	102 180	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	919 620	MC	919 620	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH	139 163	MI	139 163	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	297 350	ML	297 350	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers			IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW		MS	4 270	MT		MU	4 270
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
TOTAL III			IY		NG		NH	1 462 583	NI	1 462 583		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations			IØ		ØX		ØY	1 383	ØZ	1 383	
	Autres titres immobilisés			I1		2B		2C	386	2D	386	
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	151	2G	151	
	TOTAL IV			I3		NJ		NK	1 920	2H	1 920	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK		ØL	1 465 304	ØM	1 465 304

Exercice N, clos le : 3 1 1 0 2 0 2 2

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : COOP UPCB

Néant ☒ *

CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
		Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
				Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
		1	2			5	6
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : COOP UPCB

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	CY		EL	EM	EN
Fonds commercial	RE		RF	RI	RJ
Autres immobilisations incorporelles	PE	801	PF	PG	PH 801
TOTAL I	RK	801	RM	RN	RO 801
Terrains	PI		PJ	PK	PL
Constructions					
Sur sol propre	PM	228 456	PN	PO	PQ 251 447
Sur sol d'autrui	PR		PS	PT	PU
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	83 524	PW	PX	PY 92 708
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	221 979	QA	QB	QC 233 322
Autres immobilisations corporelles					
Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE	QF	QG
Matériel de transport	QH		QI	QJ	QK
Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	4 270	QM	QN	QO 4 270
Emballages récupérables et divers	QP		QR	QS	QT
TOTAL II	QU	538 229	QV	QW	QX 581 746
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)	QN	539 030	QP	QQ	QR 582 547

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions													
Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles													
Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NL			NM			NO
TOTAL III	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			NY			NW			NY			
Total général non ventilé (NS + NT + NU)													
Total général non ventilé (NW - NY)													

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable En Euros. FIDUTEC EUROPE EPERNAY SAS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : COOP UPCB

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	OT	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : COOP UPCB

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM	1	UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	151	UV	151	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	929 016		929 016						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	22 057		22 057					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	72 147		72 147						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR									
	Charges constatées d'avance	VS	24 676		24 676						
	TOTAUX			VT	1 048 047	VU	1 048 047	VV			
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	81 588	81 588							
	à plus de 1 an à l'origine	VH	460 547	63 438		270 171		126 938			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	41 124	41 124							
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	12 723	12 723							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	52 564	52 564							
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 200	1 200							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	681 145	681 145							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	9 600	9 600							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	48 240	48 240							
TOTAUX			VY	1 388 731	VZ	991 622	270 171	126 938			
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	50 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	161 877	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : COOP UPCB		Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 0 2 0 2 2			
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés			WA	90 910		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX			
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *			XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)			I7			
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR) - imposées au taux de 0 %		I8		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme		WN			
		- Plus-values soumises au régime des fusions		WO			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)					XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé	DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3		
				TOTAL I	WR 90 910		
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *					WS		
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)					WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)			WV		
		- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)			WH		
		- imposées aux taux de 19 %			WP		
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures			WW		
		- imputées sur les déficits antérieurs			XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %				I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *				WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A	)	XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					ZX		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *				ZY		
	Majoration d'amortissement *				XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
				Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)					XS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9	Créance dégagée par le report en arrière du déficit	ZI	)	XG 90 910
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II	XH 90 910		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI	0		
		déficit (II moins I)				XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL		XL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	0	XO	

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : COOP UPCB

31/10/2022

[illegible]

Désignation de l'entreprise : COOP UPCB

Néant ☒ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	
---	----	--

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : <u>COOP UPCB</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(19 080)		- Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	OE	19 080		Dividendes	ZE					
					Autres répartitions	ZF					
					Report à nouveau	ZG	0				
TOTAL I			OF	0	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	0		
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
Exercice N :											
Exercice N-1 :											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										
	- Engagements de crédit-bail immobilier										
	- Effets portés à l'escompte et non échus										
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance										
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8										
	- Personnel extérieur à l'entreprise										
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES										
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE										
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés ZS										
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)										
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2021)*										
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP										
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0										
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice RG										
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI RH										
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA										
	Plus-values à 15 % JK										
	Plus-values à 19 % JM										
	Imputations JC										
	Groupe : résultat d'ensemble. JD										
	Plus-values à 15 % JN										
Plus-values à 19 % JP											
Imputations JF											
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH											
N° SIRET de la société mère du groupe JJ											

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : COOP UPCB

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés *	Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
	①	②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
	⑦	⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)							
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪			(A)	(B)	(ventilation par taux)	(C)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Néant ☒ *

TOTAL

FIDUTEC EUROPE EPERNAY SAS

Désignation de l'entreprise : COOP UPCB

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12,8 % ②.	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	Imputations sur les plus-values à long terme		
①		②	③	À 15 % ou 19 %	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : COOP UPCB

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

16

Désignation de l'entreprise : COOP UPCB				Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/11/2021		et clos le : 31/10/2022		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				YP	1
dont apprentis			YF		
dont handicapés			YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	
Variation positive des stocks				OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
TOTAL 2				OM	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)					
Achats				ON	
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	OG
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).				SA	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX		Effectifs au sens de la CVAE *	EY
					0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX	
Période de référence		GY		GZ	
Date de cessation				HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 0 2 0 2 2 N° SIRET 7 8 0 3 9 7 4 2 8 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE COOP UPCB

ADRESSE (voie) 23 rue des Zalioux

CODE POSTAL 51190 VILLE LE MESNIL S/OGER

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	Nom patronymique	Prénom(s)	Nom marital	% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance : Date	N° Département	Commune	Pays		
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays	

Titre (2)	Nom patronymique	Prénom(s)	Nom marital	% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance : Date	N° Département	Commune	Pays		
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 0 2 0 2 2

N° SIRET

7 8 0 3 9 7 4 2 8 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE COOP UPCB

ADRESSE (voie) 23 rue des Zalioux

CODE POSTAL 51190

VILLE

LE MESNIL S/OGER

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/11/2021 au 31/10/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 936 518.70 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 919 656.09 Euros et dégageant un bénéfice de 90 910.40 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/11/2021 au 31/10/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 à jour des différents règlements complémentaires et du règlement 2021-01 relatif aux comptes annuels des coopératives agricoles et leurs unions et dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Aucun changement notable de méthode d'évaluation et de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Informations générales complémentaires

Réserves de propriété :

Les montants des stocks acquis avec une clause de réserve de propriété n'ont pu être déterminés.

Montant des indemnités versées aux administrateurs :

Montant sur exercice 2021/2022 : 3 537 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/11/2021 au 31/10/2022

Participations et autres titres :

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition hors frais non représentatifs d'une valeur vénale.

Apports des associés coopérateurs :

Montant sur exercice 2021/2022 : 671 529 euros.

Effectif moyen du personnel : 1

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	801		
Terrains	102 180		
Constructions sur sol propre	919 620		
Installations générales agencements aménagements des constructions	136 835		2 329
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	291 494		5 855
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 270		
TOTAL	1 454 399		8 184
Autres participations	1 383		
Autres titres immobilisés	381		5
Prêts, autres immobilisations financières	151		
TOTAL	1 915		5
TOTAL GENERAL	1 457 115		8 188

ANNEXE

Exercice du 01/11/2021 au 31/10/2022

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			801	801
Terrains			102 180	102 180
Constructions sur sol propre			919 620	919 620
Installations générales agencements aménagements constr.			139 163	139 163
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			297 350	297 350
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			4 270	4 270
TOTAL			1 462 583	1 462 583
Autres participations			1 383	1 383
Autres titres immobilisés			386	386
Prêts, autres immobilisations financières			151	151
TOTAL			1 920	1 920
TOTAL GENERAL			1 465 304	1 465 304

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	801			801
Constructions sur sol propre	228 456	22 991		251 447
Installations générales agencements aménagements constr.	83 524	9 184		92 708
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	221 979	11 343		233 322
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 270			4 270
TOTAL	538 229	43 517		581 746
TOTAL GENERAL	539 030	43 517		582 547

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	22 991				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	9 184				
Instal.techniques matériel outillage indus.	11 343				
TOTAL	43 517				
TOTAL GENERAL	43 517				

ANNEXE

Exercice du 01/11/2021 au 31/10/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	1	1	
Autres immobilisations financières	151	151	
Autres créances clients	929 016	929 016	
Taxe sur la valeur ajoutée	22 057	22 057	
Groupe et associés	72 147	72 147	
Charges constatées d'avance	24 676	24 676	
TOTAL	1 048 047	1 048 047	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	81 588	81 588		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	460 547	63 438	270 171	126 938
Fournisseurs et comptes rattachés	41 124	41 124		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 723	12 723		
Taxe sur la valeur ajoutée	52 564	52 564		
Autres impôts taxes et assimilés	1 200	1 200		
Groupe et associés	681 145	681 145		
Autres dettes	9 600	9 600		
Produits constatés d'avance	48 240	48 240		
TOTAL	1 388 731	991 622	270 171	126 938
Emprunts souscrits en cours d'exercice	50 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	161 877			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
- ACTIONS OU PARTS SOCIALES	0.5000	28 107			28 107

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Il est fait application des règlements CRC 2004-06 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Evaluation des immobilisations corporelles

L'amortissement des immobilisations non décomposables continue d'être pratiqué sur la durée d'usage.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée normale d'utilisation.

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond au coût d'acquisition ou au coût de production.

ANNEXE

Exercice du 01/11/2021 au 31/10/2022

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du premier entré, premier sorti à leur dernier coût de revient.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	802 134
Autres créances	1 824
Total	803 958

ANNEXE

Exercice du 01/11/2021 au 31/10/2022

Détail des produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	
- VENTES DE MOUTS A 5,5%	801 272
- CLTS AV & ACPT RECUS S/CDE	862
ASS. COOP. PRODUITS NON FACTURES	1 824
Total	803 958

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	288
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 926
Dettes fiscales et sociales	3 409
Autres dettes	667 298
Total	682 921

ANNEXE

Exercice du 01/11/2021 au 31/10/2022

Détail des charges à payer

	Montant
INT COUR S/EMP AUP ETS CREDIT	
- INT COUR S/EMP AUP ETS CREDIT	288
FRS NON COOP FACT NON PARVEN	
- ENTRET.INST. MAT OUTILLAGE	174
- AUTRES HONORAIRES	6 198
- AUTRES HONORAIRES	3 854
- COTISATIONS PROFESSIONNELLES	125
- ACHATS PREST.SERVICE	286
- ELECTRICITE GAZ	233
- ACHATS PREST.SERV.CHAMPAGN.	778
- COTISATIONS PROFESSIONNELLES	50
- ASSURANCES VEHICULES	29
- ASSURANCES RESPONSABILITE	191
- ACHATS BOUCHAGE	8
ORGANISMES SOCIAUX CH A PAYER	
- INDEMNIT. ADMINISTRATEURS	2 209
AUTRES CHARGES A PAYER	
- TAXES FONCIERES	1 200
DIVERS CHARGES A PAYER	
- INDEMNIT. ADMINISTRATEURS	9 600
ASS. COOP. FACT. NON PARVENUES	657 698
Total	682 921

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	24 676
Total	24 676
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	48 240
Total	48 240

ANNEXE

Exercice du 01/11/2021 au 31/10/2022

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
- MAINTENANCE	262		
- TRANSF CHARGES EXPLOITATION	24 414		
Total	24 676		

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			
- PRESTATIONS SERVICE STOCKAGE	45 833		
- PRESTATION VINIFICATION 20%	2 406		
Total	48 240		

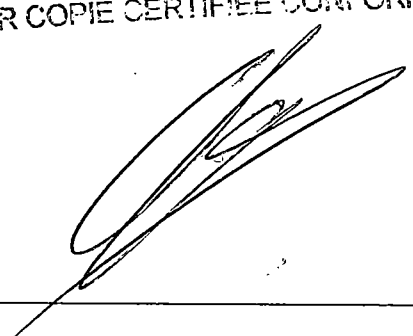
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Liste par nature des frais accessoires d'achat

(PCG Art. 831-2/15)

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achats mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

UNION DES PRODUCTEURS DE LA COTE DES BLANCS
Coopérative agricole à capital variable
Exercice clos le 31 octobre 2022

23, rue des Zalieux
51190 LE-MESNIL-SUR-OGER
780 397 428 R.C.S. Reims

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

COOPERATIVE AGRICOLE UNION DES PRODUCTEURS DE LA COTE DES BLANCS

SIEGE SOCIAL : 23, RUE DES ZALIEUX

51190 LE-MESNIL-SUR-OGER

780 397 428 R.C.S. REIMS

EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2022

À l'assemblée générale de la coopérative agricole UNION DES PRODUCTEURS DE LA COTE DES BLANCS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la coopérative agricole UNION DES PRODUCTEURS DE LA COTE DES BLANCS relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la coopérative agricole à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er novembre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'Administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la coopérative agricole à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la coopérative agricole ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

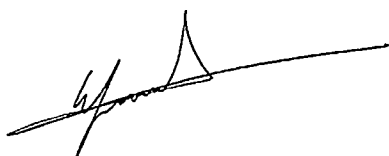
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre coopérative agricole.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Champigny, le 24 février 2023

Pour la S.A.S. AUDIMIS GRAND EST
Commissaire aux Comptes



Nicolas CHOQUENET
Associé signataire

ANNEXE

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la coopérative agricole à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Désignation de l'entreprise : COOP UPCEB Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 23 rue des Zalioux 51190 LE MESNIL S/OGER Durée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 78039742800027 Néant ☐ *

					Exercice N clos le, 31 10 2022		N-1 31 10 2021				
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)			AA								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC						
	Frais de développement *		CX		CQ						
	Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG						
	Fonds commercial (1)		AH		AI						
	Autres immobilisations incorporelles		AJ	801	AK	801					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM						
	Terrains		AN	102 180	AO		102 180		102 180		
	Constructions		AP	1 058 783	AQ	344 154	714 629		744 475		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	297 350	AS	233 322	64 028		69 515		
	Autres immobilisations corporelles		AT	4 270	AU	4 270					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours		AV		AW						
	Avances et acomptes		AX		AY						
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT						
	Autres participations		CU	1 382	CV		1 382		1 382		
	Créances rattachées à des participations		BB	1	BC		1		1		
	Autres titres immobilisés		BD	386	BE		386		381		
	Prêts		BF		BG						
	Autres immobilisations financières*		BH	151	BI		151		151		
	TOTAL (II)			BJ	1 465 304	BK	582 547	882 757		918 085	
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM				
En cours de production de biens			BN		BO						
En cours de production de services			BP		BQ						
Produits intermédiaires et finis			BR	5 713	BS		5 713		5 104		
Marchandises			BT		BU						
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW					
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	929 016	BY		929 016		728 004	
		Autres créances (3)		BZ	87 638	CA		87 638		89 536	
		Capital souscrit et appelé, non versé		CB	6 565	CC		6 565		6 565	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		CE					
DIVERS	Disponibilités		CF	154	CG		154		153		
	Charges constatées d'avance (3)*		CH	24 676	CI		24 676		34 927		
	TOTAL (III)			CJ	1 053 762	CK		1 053 762		864 290	
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW							
		Primes de remboursement des obligations (V)		CM							
		Ecart de conversion actif* (VI)		CN							
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	2 519 066	IA	582 547	1 936 519		1 782 375
	Renvois : (1) Dont droit au bail			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	152	(3) Part à plus d'un an :	CR		
	Clause de réserve de propriété : *			Immobilsations :		Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise : COOP UPCB

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :7.489.....)	DA	14 054	14 054
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	14 054	14 054
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	44 188	44 188
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	349 464	368 543
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	90 910	(19 080)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	512 669	421 759
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	542 135	602 075
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	462	462
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	35 119	35 131
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	41 124	27 553
	Dettes fiscales et sociales	DY	66 487	73 179
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	690 283	574 407
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	48 240	47 808
	TOTAL (IV)	EC	1 423 849	1 360 616
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 936 519	1 782 375
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	ID		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	IE		
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EF		
		EG	1 026 741	900 068
		EH	81 300	79 325

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Le présent document a servi de
support matériel à la rédaction du
rapport qui précède.

Désignation de l'entreprise :		COOP_UPCB						Néant	*
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	FD	777 447	FE		FF	777 447	624 611	
			services*	FG	142 209	FH		FI	142 209
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		919 656	FK		FL	919 656	740 624
	Production stockée*					FM	609	(620)	
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO		1 500	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	1 514	2 018	
	Autres produits (1) (11)					FQ	10 094	3 204	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	931 874	746 726
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	691 626	590 650
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	64 790	73 839
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	377	473
	Salaires et traitements*						FY	18 198	14 080
	Charges sociales (10)						FZ	4 749	3 771
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	43 517	46 008
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	4 492	22 150
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	827 749	750 971
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	104 125	(4 246)	
opérations en tenant	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	6	6
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	0	0
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	6	6
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	13 220	14 828
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	13 220	14 828
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(13 215)	(14 822)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	90 910	(19 068)	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : COOP UPCB

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			12
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH			12
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI			(12)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	931 879		746 732
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	840 969		765 812
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	90 910		(19 080)
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY			
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP			
	{ - Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 514		2 018
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	A9				
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	A7				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

Le présent document a servi de
support matériel à la rédaction du
rapport qui précède.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/11/2021 au 31/10/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 936 518.70 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 919 656.09 Euros et dégageant un bénéfice de 90 910.40 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/11/2021 au 31/10/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 à jour des différents règlements complémentaires et du règlement 2021-01 relatif aux comptes annuels des coopératives agricoles et leurs unions et dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Aucun changement notable de méthode d'évaluation et de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Informations générales complémentaires

Réserves de propriété :

Les montants des stocks acquis avec une clause de réserve de propriété n'ont pu être déterminés.

Montant des indemnités versées aux administrateurs :

Montant sur exercice 2021/2022 : 3 537 euros.

Le présent document a servi de
support matériel à la rédaction du
rapport qui précède.

ANNEXE

Exercice du 01/11/2021 au 31/10/2022

Participations et autres titres :

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition hors frais non représentatifs d'une valeur vénale.

Apports des associés coopérateurs :

Montant sur exercice 2021/2022 : 671 529 euros.

Effectif moyen du personnel : 1

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice -	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	801		
TOTAL			
Terrains	102 180		
Constructions sur sol propre	919 620		
Installations générales agencements aménagements des constructions	136 835		2 329
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	291 494		5 855
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 270		
TOTAL	1 454 399		8 184
Autres participations	1 383		
Autres titres immobilisés	381		5
Prêts, autres immobilisations financières	151		
TOTAL	1 915		5
TOTAL GENERAL	1 457 115		8 188

Le présent document a servi de
support matériel à la rédaction du
rapport qui précède.

ANNEXE

Exercice du 01/11/2021 au 31/10/2022

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			801	801
Terrains				102 180	102 180
Constructions sur sol propre				919 620	919 620
Installations générales agencements aménagements constr.				139 163	139 163
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				297 350	297 350
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				4 270	4 270
	TOTAL			1 462 583	1 462 583
Autres participations				1 383	1 383
Autres titres immobilisés				386	386
Prêts, autres immobilisations financières				151	151
	TOTAL			1 920	1 920
	TOTAL GENERAL			1 465 304	1 465 304

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	801			801
Constructions sur sol propre	228 456	22 991		251 447
Installations générales agencements aménagements constr.	83 524	9 184		92 708
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	221 979	11 343		233 322
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 270			4 270
	TOTAL	538 229	43 517	581 746
	TOTAL GENERAL	539 030	43 517	582 547

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	22 991				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	9 184				
Instal.techniques matériel outillage indus.	11 343				
	TOTAL	43 517			
	TOTAL GENERAL	43 517			

Le présent document a servi de
support matériel à la rédaction du
rapport qui précède.

ANNEXE

Exercice du 01/11/2021 au 31/10/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	1	1	
Autres immobilisations financières	151	151	
Autres créances clients	929 016	929 016	
Taxe sur la valeur ajoutée	22 057	22 057	
Groupe et associés	72 147	72 147	
Charges constatées d'avance	24 676	24 676	
TOTAL	1 048 047	1 048 047	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	81 588	81 588		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	460 547	63 438	270 171	126 938
Fournisseurs et comptes rattachés	41 124	41 124		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 723	12 723		
Taxe sur la valeur ajoutée	52 564	52 564		
Autres impôts taxes et assimilés	1 200	1 200		
Groupe et associés	681 145	681 145		
Autres dettes	9 600	9 600		
Produits constatés d'avance	48 240	48 240		
TOTAL	1 388 731	991 622	270 171	126 938
Emprunts souscrits en cours d'exercice	50 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	161 877			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
- ACTIONS OU PARTS SOCIALES	0.5000	28 107			28 107

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Il est fait application des règlements CRC 2004-06 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Evaluation des immobilisations corporelles

L'amortissement des immobilisations non décomposables continue d'être pratiqué sur la durée d'usage.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée normale d'utilisation.

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond au coût d'acquisition ou au coût de production.

Le présent document a servi de
support matériel à la rédaction du
rapport qui précède.

ANNEXE

Exercice du 01/11/2021 au 31/10/2022

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du premier entré, premier sorti à leur dernier coût de revient.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	802 134
Autres créances	1 824
Total	803 958

Le présent document a servi de
support matériel à la rédaction du
rapport qui précède.

ANNEXE

Exercice du 01/11/2021 au 31/10/2022

Détail des produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	
- VENTES DE MOUTS A 5,5%	801 272
- CLTS AV & ACPT RECUS S/CDE	862
ASS. COOP. PRODUITS NON FACTURES	1 824
Total	803 958

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	288
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 926
Dettes fiscales et sociales	3 409
Autres dettes	667 298
Total	682 921

Le présent document a servi de
support matériel à la rédaction du
rapport qui précède.

AUDIMIS

ANNEXE

Exercice du 01/11/2021 au 31/10/2022

Détail des charges à payer

	Montant
INT COUR S/EMP AUP ETS CREDIT	
- INT COUR S/EMP AUP ETS CREDIT	288
FRS NON COOP FACT NON PARVEN	
- ENTRET.INST. MAT OUTILLAGE	174
- AUTRES HONORAIRES	6 198
- AUTRES HONORAIRES	3 854
- COTISATIONS PROFESSIONNELLES	125
- ACHATS PREST.SERVICE	286
- ELECTRICITE GAZ	233
- ACHATS PREST.SERV.CHAMPAGN.	778
- COTISATIONS PROFESSIONNELLES	50
- ASSURANCES VEHICULES	29
- ASSURANCES RESPONSABILITE	191
- ACHATS BOUCHAGE	8
ORGANISMES SOCIAUX CH A PAYER	
- INDEMNIT. ADMINISTRATEURS	2 209
AUTRES CHARGES A PAYER	
- TAXES FONCIERES	1 200
DIVERS CHARGES A PAYER	
- INDEMNIT. ADMINISTRATEURS	9 600
ASS. COOP. FACT. NON PARVENUES	657 698
Total	682 921

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	24 676
Total	24 676
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	48 240
Total	48 240

Le présent document a servi de
support matériel à la rédaction du
rapport qui précède.

AUDIMIS

ANNEXE

Exercice du 01/11/2021 au 31/10/2022

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
- MAINTENANCE	2 62		
- TRANSF CHARGES EXPLOITATION	24 414		
Total	24 676		

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			
- PRESTATIONS SERVICE STOCKAGE	45 833		
- PRESTATION VINIFICATION 20%	2 406		
Total	48 240		

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Liste par nature des frais accessoires d'achat

(PCG Art. 831-2/15)

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achats mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

Le présent document a servi de
support matériel à la rédaction du
rapport qui précède.

ANNEXE

Exercice du 01/11/2021 au 31/10/2022

Relevé des engagements

I - Engagements de garantie		II - Engagements réciproques exceptionnels	
Engagements reçus		Marchés à livrer à terme - Solde à encaisser	
Effets endossés par des tiers, réendossés par l'entreprise et non échus		Marchés à recevoir à terme - Solde à payer	
Autres engagements reçus :		Possibilité d'escompte	
* Caution dirigeants pour	- Découvert bancaire	Emprunts obtenus non encore encaissés	
	- Autres engagements bancaires	Intérêts sur emprunts restant à courir	
	- Engagement sur crédit	Crédits consentis non encore versés	
* Caution autre que dirigeants		Découverts autorisés	
Total des engagements de garantie reçus		Sommes restant à payer sur commandes d'immobilisation ou sur immobilisations en cours :	
Actions déposées par les administrateurs en garantie de gestion (non évaluées)		Opérations de crédit bail :	
* nombre d'actions déposées		* Mobilier : - Sommes à payer à + 1 an H.T.	
* nombre d'actions composant le capital		- Sommes à payer à - 1 an H.T.	
* montant nominal de l'action		* Immobilier : - Sommes à payer à + 1 an H.T.	
		- Sommes à payer à - 1 an H.T.	
		Total	
Engagements donnés		III - Créances et Dettes figurant au Bilan	
Effets portés à l'escompte ou endossés et non échus (valeur nominale)		Créances assorties de garanties :	
Impôt société dû sur provision pour hausses de prix		* Nantissements sur prêts effectués par l'entreprise	
Avals et cautions		* Hypothèques sur prêts effectués par l'entreprise	
Cautions prêts aux salariés		Total	
Autres engagements	Abandon de créances obtenu (contre retour à meilleure fortune)	Dettes assorties de garanties :	
Total des engagements de garantie donnés		- à l'égard de l'Etat :	
Garantie illimitée pour opérations en G.I.E.		* Obligations cautionnées (total)	
		* Cautionnements pour droits	
		- à l'égard des organismes sociaux	
		- à l'égard des autres créanciers privilégiés :	
		* Caution	
		* Aval	
		Promesse d'affectation hypothécaire sur emprunt Crédit Agricole de 1 050 000 € du 22/07/2011	
		Total	

ANNEXE

Exercice du 01/11/2021 au 31/10/2022

Identité de la coopérative

Dénomination Sociale :

Coopérative Vinicole "Union des Producteurs de la Côte des Blancs"

Siège Social :

23 rue des Zalioux
51190 LE MESNIL S/OGER

Activités :

Collecte, pressurage, élaboration, conditionnement, ventes produits et sous produits

Numéros d'Identification :

N° RCS : REIMS 780 397 428

Siret : 780 397 428 00019

APE : 1102 B

Président :

Monsieur Laurent SOLOR

Le présent document a servi de
support matériel à la rédaction du
rapport qui précède.

AUDIVIS